



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RAVALEMENT DES FAÇADES EXTERIEURES ET INTERIEURES DES ECOLES ELEMENTAIRES EST-PASSELEU ET EST-LIBERATION PASSE AVEC LA SOCIETE EMMER

**DÉCISION N° DM-20-220
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° DM-20-143 en date du 17 juillet 2020 de signer le marché de travaux de ravalement de façades extérieures et intérieures des Ecoles Élémentaires EST-PASSELEU et EST-LIBERATION avec la société EMMER (marché notifié le 21/07/2020) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte des prestations supplémentaires de peinture suite au ravalement par décapage de la façade rue Diderot ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société EMMER domiciliée 3 chemin de la chapelle Saint Antoine – 95300 ENNERY représentée par Monsieur Lyece OUALI, Président Directeur Général, l'avenant n°1 au marché de travaux de ravalement de façades extérieures et intérieures des Ecoles Élémentaires EST-PASSELEU et EST-LIBERATION.

Le montant de l'avenant s'élève à 1 805,00 H.T. (2 166,00 € T.T.C.).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200928-lmc1H7690H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/09/2020 Date de Publication : 28/09/2020
